

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 03 Juin 2021

Membres présents : 10

Membre excusé : 1 Billod-Morel Christian

Membre absent : 0

- ORDRE DU JOUR :**
- *Urbanisme – compte-rendu de commission*
 - *Bois – suivi des coupes*
 - *Eau – point sur l'avancement des travaux*
 - *Transfert de la compétence PLUi à la Communauté de communes*
 - *Adhésion mutuelle pour agents*
 - *Participation cartes avantages jeunes*
 - *Affaires diverses*
 - *Tenue des scrutins*
 - *Travaux en cours ou à venir*
 - *Divers*

1. Urbanisme – compte-rendu de commission

Les membres de la commission ont remarqué que certains travaux étaient réalisés sans autorisation. Les personnes concernées ont reçu un courrier pour régularisation.

2. Bois – suivi des coupes

307 m³ de chablis ont été vendus à la scierie Renaud pour 12 533 € HT.

Un lot de non-soumis (64.83 m³) a été exploité par LS BOIS et vendu à la scierie Renaud pour 2162.60 € HT. Restent 90 m³ non vendus à ce jour.

Problème d'exploitation des parcelles privées par LS BOIS (Lanquetin Sébastien) : un courrier lui a été adressé afin de remettre en état les chemins forestiers, les clôtures, le communal et de libérer rapidement les dépôts de bois. Malgré ses promesses, rien n'a été fait. Voir avec le responsable de l'ONF pour savoir comment procéder pour l'obliger à remettre en état.

Problème de la place de dépôt de branchages : pour rappel, cette place n'est pas destinée aux déchets verts et est réservée aux habitants de la commune.

3. Eau – suivi des travaux de sécurisation du réservoir

Pour les travaux prévus, les devis ont été signés : l'Agence de l'eau subventionnerait à hauteur de 70 % (sauf la clôture).

Les travaux devraient débuter fin juin, début juillet.

4. Transfert de la compétence PLU à la communauté de communes

Monsieur le maire informe le Conseil que la compétence PLU sera exercée de plein droit par la CCLMHD à compter du 1^{er} juillet 2021, sauf si au moins 25 % des communes membres, représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.

Monsieur le maire rappelle le bien-fondé d'un PLU et ses conséquences dans la gestion de l'urbanisme. Le PLU peut être perçu comme un moyen d'aménager le territoire, au niveau communal ou au niveau intercommunal.

Le Conseil, à l'unanimité, souhaite garder la gestion de l'urbanisme et s'oppose au transfert de cette compétence à la communauté de communes.

5. Adhésion – mutuelle des agents

Monsieur le maire propose qu'une mutuelle (MNT) soit proposée aux agents communaux. Accord du conseil.

6. Participation cartes avantages jeunes

Le Conseil décide de continuer à proposer gratuitement la carte avantages-jeunes aux enfants de 11 à 20 ans (nés entre 2001 et 2010).

7. Affaires diverses

- Organisation de la tenue des scrutins des 20 et 27 juin pour les élections départementales et régionales.
- Travaux en cours et à venir : devis pour l'entretien annuel des routes et des travaux chemin de la seignette (Entreprise Saulnier).
Travaux lotissement Pellegrini : dégradation de la route (chemin du haut). A voir avec l'assurance, suivant le constat d'huissier réalisé par l'entreprise Bonnefoy.
Ecole de Oye-et-Pallet : le projet avance et projette un reste à charge pour les 4 communes d'environ 370 000 €.
- Lecture d'un courrier des enfants des Grangettes demandant un city-stade. Plusieurs possibilités sont évoquées. Voir pour aménager le terrain Chez Benjamin.
- Plage : livraison de sable prévue ces prochains jours.
Des barrières et des panneaux seront installés le long du chemin piéton/cycliste pour éviter le stationnement dangereux.
- Demande de devis en cours pour élagage de la route de Malpas.
- Remplacement du poêle à granulés du logement communal (3186 € HT).
- Courrier de l'Association et Amis des Propriétaires de Port Titi (APAPT): demande pour installer des poubelles aux abords du lac (refus du conseil), pour matérialiser des places de stationnement pour les habitants et pour empêcher l'accès au site en voiture.
Demande également de la majorité des membres pour acheter les terrains actuellement loués à la commune.
- Fête des mères : une plante a été distribuée à toutes les mamans de plus de 80 ans.
Le traditionnel repas sera à nouveau organisé en 2022

La séance est levée à 22 H
Les Grangettes, le 04 juin 2021.

Le Maire,

